# **Termes de Reference**

# **Activité : A1- 1.3.b : Atelier de formation aux méthodes et moyens de communiquer pour les OSC**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du Projet | Programme d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones #PAGOF |
| Partenaires | Tunisie, Côte d’Ivoire, Burkina Faso |
| Opérateurs | Expertise France et CFi |
| Directeurs de Projet | Emilie Bècle – Julie Abrivard |
| Email | [Emilie.becle@expertisefrance.fr](mailto:Emilie.becle@expertisefrance.fr) ; jad@cfi.fr |
| Pays/institution | Côte d’Ivoire /OSC |
| Opérateur sur l’activité | **CFI** |
| Activité | **A1- 1.3.b : Atelier de formation aux méthodes et moyens de communiquer pour les OSC** |

# Description et contexte du PAGOF

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO - sept. 16-sept. 17), et dans le cadre de son Plan d’Action National 2018-2020, la France s’est engagée à soutenir la transparence de l’action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d’action. Le Gouvernement français a ainsi décidé de mettre en place, via un financement de l’AFD, le **Projet d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF)**.

Sur cette base l’AFD a décidé de confier à Expertise France (Agence française d’Expertise Technique Internationale) et CFi (Agence Française de développement médias) ce projet d’Assistance Technique, d’une durée de 3 ans, à destination des pays d’Afrique francophone, et ainsi d’accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert. Ce volet cible en priorité les 3 pays déjà membres de l’initiative internationale, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d’Ivoire.

L’objectif général du #PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) des pays bénéficiaires (Tunisie, Burkina Faso et Côte d’Ivoire) dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l’action publique et l’accès aux données, l’intégrité de l’action publique et des agents publics et l’utilisation des nouvelles technologies en faveur de l’ouverture et de la redevabilité. Il vise également à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d’Afrique francophone dans leur démarche d’adhésion au PGO. Dans ce cadre, Expertise France se chargera plus particulièrement de l’appui aux autorités, et CFi de l’appui aux organisations de la société civile (dont les médias).

Deux axes d’intervention ont été priorisés pour chaque pays : le premier (Axe A) se concentre sur des activités de sensibilisation aux principes de gouvernement ouvert et principes méthodologiques liés au PGO ; le second (Axe B) s’attache à appuyer la mise en œuvre technique des Engagements pris par chaque pays dans le cadre de leur Plan d’Action National (PAN).

# Description des Objectifs de l’activité

L’objectif de cette activité est de former et de renforcer les compétences des organisations de la société civile actives sur les thématiques du PGO aux méthodes et moyens de communiquer avec les médias (presse ; télévision ; radio ; numériques ; etc.) et les réseaux sociaux pour leur permettre de mobiliser plus rapidement et d’informer pus efficacement un plus grand nombre d’acteurs

Plus spécifiquement, le prestataire devra contribuer à former les participants sur (liste non exhaustive) :

* Qu’est-ce que le plaidoyer et quelles formes peuvent prendre les actions de plaidoyer ;
* A quoi cela sert de communiquer avec les médias et les différentes formes que cela peut prendre ;
* Comment définir une stratégie de plaidoyer et/ou de communication ;
* Les outils de communication et de plaidoyer ;
* Comment solliciter, mobiliser et interagir efficacement avec les médias ;
* Comment structurer et hiérarchiser les messages qu’ils souhaitent faire passer;
* Comment rendre les messages facilement compréhensibles et susciter l’intérêt ;
* Comment préparer et adapter leurs messages en fonction du type de média ou du format/support de communication (speech ; interview ; débat contradictoire etc.) ;
* Comment s’exprimer avec aisance devant un micro, une caméra ou l’auditoire d’une conférence de presse ;
* Comment utiliser efficacement et de manière pertinente les réseaux sociaux.

Deux sessions (de trois jours maximum) de cette formation sont à prévoir et chaque session regroupera 15 personnes.

Cette formation devra comprendre une partie théorique mais également des exercices pratiques ainsi que des mises en situation.

A la fin de la formation, les participants devront :

* avoir acquis une meilleure compréhension de ce qu’est le plaidoyer et la communication notamment vers les médias ;
* disposer de méthodes, d’outils et moyens de communication et de plaidoyer
* savoir comment faire appel aux médias (les mobiliser et faire en sorte qu’ils suivent leurs projets et actions)
* disposer de pistes pour élaborer une stratégie de plaidoyer et de communication.

# Prestation à fournir

Le prestataire devra :

* Proposer un programme de formation détaillé (modules abordés, méthodes pédagogiques utilisées, format des modules, supports de formation éventuels, etc.) et adapté aux participants;
* Préparer tous les supports de formation nécessaires  et animer les deux sessions de formation ;
* A la fin de la formation, faire une évaluation rapide des connaissances acquises par les participants.

# Livrables Attendus et Calendrier des Livrables

Au terme de la prestation, l’expert(e) devra fournir :

* Les supports de formation utilisés ;
* Les évaluations des participants à la fin de la formation ;
* Rapport de fin de mission.

# Participants

Maximum 30 personnes

# Type de contrat

Court terme

# Nombre de jours d’expertise

Au maximum 10 jours de prestation

# Calendrier prévisionnel

Novembre 2018

# Lieu d’exécution

Côte d’Ivoire - Abidjan

# Profil requis de l’expert

Qualifications et compétences

* Très bonne connaissance des méthodes de communication avec les médias (médias traditionnels et nouveaux médias) et de plaidoyer ;
* Connaissance des problématiques rencontrées par les organisations de la société civile en termes de communication et de plaidoyer ;
* Connaissance des problématiques spécifiques aux OSC dans les pays en Afrique subsaharienne ;
* Bonne connaissance de la Communication interculturelle ;
* Excellentes compétences orales et rédactionnelles.

Expérience professionnelle générale et spécifiques

* Expériences avérées en formation en média training, aux méthodes et moyens de communication à destination d’organisations de la société civile ;
* Compétence en pilotage et coordination de projet/mission (organisation, modération, leadership de groupe de travail et atelier).

# Langue(s) de travail

Français

Soumission des propositions

Les consultants intéressés doivent inclure les documents suivants dans leurs propositions :

* Une brève proposition technique détaillant leur compréhension du contexte et des termes de référence, la méthode de formation proposée ;
* Les CV de l’expert proposé contenant des informations détaillées sur les qualifications, l'expérience et les références appropriées ;
* Une proposition financière détaillée en jours-homme au total.

La proposition complète doit être envoyée par e-mail au plus tard le 15/10/2018 à l’adresse mail suivante : **jad@cfi.fr**